



# CONSULTER VOTRE RELEVÉ PROTECTION FPG SUN LIFE

Vous aimeriez mieux comprendre votre relevé? Servez-vous du présent guide comme un outil de référence pratique pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque section. Votre relevé fournit des renseignements applicables uniquement à votre contrat Protection Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life et à votre type d'enregistrement. L'exemple ci-dessous contient tous les renseignements susceptibles de figurer sur un relevé Protection FPG Sun Life.

## Termes pour vous aider à comprendre votre relevé

PB – prélèvement bancaire

FRV – fonds de revenu viage

CELI – compte d'épargne libre impôt

Fonds APSF – fonds Achats périodiques par sommes fixes

FERR – fonds enregistré de revenu de retraite

FRV – fonds de revenu viager

RP – retrait périodique

FRRRI – fonds de revenu de retraite immobilisé

CRI – compte de retraite immobilisé

REER – régime enregistré d'épargne-retraite

PBR – prix de base rajusté

**1** Cette section présente un aperçu des opérations effectuées dans le cadre du contrat pendant la période couverte par le relevé. Les opérations comprennent les sommes que vous avez versées au contrat (les dépôts), les sommes que vous avez retirées du contrat (les retraits) et la variation de la valeur de marché du contrat.

**2** Cette section présente la garantie à l'échéance et la garantie au décès du contrat.

Financière Sun Life Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie  
30, rue Adelaide est. bureau 1  
Toronto, ON M5C 3G9

Votre conseiller  
Conseiller  
Tél : 519-888-3900

**!** Veuillez communiquer avec votre conseiller ou visiter le site [fpgsunlife.ca](http://fpgsunlife.ca) pour de plus amples renseignements sur votre contrat.

CLIENT  
227, RUE KING SUD  
WATERLOO (ON) N2J 4C5

**Votre relevé de Protection FPG Sun Life au 31 décembre 2019**

Fonds enregistré de revenu de retraite  
Contrat n° 17000001

Opérations effectuées	Montant
Valeur de marché de votre contrat au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	141 037,23 \$
Dépôts durant la période	9 398,03 \$
Retraits pendant la période	-5 500,00 \$
Diminution de la valeur de marché	-2 963,05 \$
<b>Valeur de marché de votre contrat au 31 décembre 2019</b>	<b>141 972,21 \$</b>

Dépôts durant la période argent que vous avez versé au contrat (y compris les transferts entrants) de même que les dépôts/transferts relatifs à des unités sans FSD.  
Retraits pendant la période argent que vous avez retiré du contrat (y compris les transferts sortants), les frais payés, les taxes et les retraits/transferts d'unités sans FSD.

**Votre contrat est assorti des garanties suivantes :**

Garantie	Valeur actuelle
Garantie à l'échéance	129 065,57 \$
Garantie au décès	146 273,88 \$

Votre garantie à l'échéance peut faire l'objet d'une réinitialisation jusqu'à quatre fois dans une année civile, pour cristalliser les gains. Réinitialiser votre garantie à l'échéance reporte la date de la garantie à l'échéance de 15 ans à compter de la date de la réinitialisation.

**Protection FPG Sun Life** peut vous aider à atteindre vos objectifs d'épargne à long terme, grâce à la meilleure protection contre le risque de baisse des marchés offerte dans le cadre de la gamme de produits FPG Financière Sun Life.

**i** Pour en savoir plus sur les garanties, veuillez vous reporter au sommaire des dispositions de votre contrat.

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie  
a/s 30, rue Adelaide Est. bureau 1  
Toronto (Ontario) M5C 3G9 T : 1-844-FPG-IFSL (1-844-374-1375)

000001-000123\_1\_62\_179

Page 1 de 8

3 Cette section présente un sommaire de votre contrat et des options que vous avez choisies. Les renseignements affichés dépendront du type d'enregistrement de votre contrat.

La section présentera notamment les noms des propriétaires, le rentier, les bénéficiaires, les garanties, les montants de revenu et les dates importantes relatives à votre contrat (ex. la date d'échéance ou la date de réinitialisation).

4 Cette section présente les renseignements sur les placements détenus dans le contrat. Elle indique le nom du fonds, la catégorie d'actif, les unités, la valeur unitaire (à la date marquant la fin de la période couverte par le relevé), la valeur des placements (également à la date marquant la fin de la période couverte par le relevé), le coût unitaire moyen et le prix de base rajusté. Vous pourrez également y consulter une description du prix de base rajusté.

Protection FPG Sun Life Contrat n° 17000001 CLIENT

**Sommaire des dispositions de votre contrat**

**Renseignements sur les garanties**

**Date de la garantie à l'échéance :** 24 décembre 2030  
 Cette date correspond à la date du renouvellement de votre garantie à l'échéance. À moins d'un avis écrit contraire de votre part, votre contrat sera maintenu en fonction de cette date de la garantie à l'échéance. La date de la garantie à l'échéance change seulement lorsque la garantie à l'échéance fait l'objet d'une réinitialisation ou d'un renouvellement.

**Date d'échéance du contrat :** 31 décembre 2061  
 Cette date correspond à la date d'échéance de votre contrat.

**Rentier :** RENTIER  
 Les garanties du contrat sont établies en fonction de la vie du rentier.

**Garantie à l'échéance :** 129 065,57 \$  
 Cette garantie protège la valeur des primes que vous avez payées.  
 Avant la première réinitialisation ou le premier renouvellement, la garantie à l'échéance est égale à 100 % de toutes les primes payées avant la première date anniversaire de l'échéance et à 75 % de toutes les primes payées à compter de la première date anniversaire de l'échéance et avant la date de la garantie à l'échéance.  
 Après une réinitialisation ou un renouvellement, elle correspond à la garantie à l'échéance établie au moment de la réinitialisation ou du renouvellement, puis à 100 % des primes payées avant la première date anniversaire de l'échéance et 75 % de toutes les primes payées à compter de la première date anniversaire de l'échéance et avant la date de la garantie à l'échéance.  
 Cette garantie est égale à 75 % de la valeur de marché au renouvellement s'il reste moins de 15 ans avant l'échéance du contrat.

**Garantie au décès :** 146 273,88 \$  
 Cette garantie protège la valeur des primes que vous avez payées pendant la vie du rentier. La garantie au décès est égale à 100 % du total des primes que vous avez payées, moins une réduction pour les retraits effectués.

**Prochaine date de réinitialisation de la garantie au** Cette date correspond à la prochaine date de réinitialisation automatique de

Protection FPG Sun Life Contrat n° 17000001 CLIENT

**Sommaire des dispositions de votre contrat - suite**

**Fonds enregistré de revenu de retraite renseignements**

**Paiement annuel minimum :** 4 302,19 \$  
 Ce montant est le montant minimal prévu par la loi que vous devez retirer de votre contrat en 2020.

**Paiement annuel demandé :** 6 000,00 \$  
 Vous avez choisi de recevoir un revenu chaque année qui a été déterminé en fonction de l'année de naissance, soit 1961.

**Vos placements dans le contrat**

Catégorie d'actif	Nom du fonds (code du fonds)	Unités	Valeur unitaire	Valeur des placements	Coût unitaire moyen	Prix de base rajusté*
■	Fonds revenu élevé Granite Sun Life Frais de souscription réduits (S5334)	14 099,231	10,0695 \$	141 972,21 \$	9,93 \$	140 059,78 \$

\* Votre prix de base rajusté (PBR) correspond au montant total que vous avez déposé et comprend la distribution des revenus et des gains/pertes en capital générés par le fonds. Votre PBR peut varier en fonction des dépôts, des retraits, des transferts ou des échanges.

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie  
 a/s 30, rue Adélard Est, bureau 1,  
 Toronto (Ontario) M5C 3G9 T : 1-844-FPG-IFSL (1-844-374-1375)

000001-000125\_1\_63\_179

Page 3 de 8

5 La section de la composition des fonds s'inscrivant dans le contrat illustre vos placements sous la forme d'un graphique circulaire représentant les catégories d'actif, avec la ventilation en pourcentage sur le côté. Le graphique affiche différentes couleurs selon les catégories d'actif s'inscrivant dans le contrat.

Vous trouverez une comparaison des fonds sous le graphique. Cette comparaison présente la valeur des placements à la date marquant la fin de la période actuellement couverte par le relevé et celle à la date marquant la fin de la période précédente.

6 Cette section indique le taux de rendement pour votre contrat ainsi que le taux de rendement pour chaque fonds s'inscrivant dans le contrat, pour sept périodes :

- Cumul annuel (ACJ), 6 mois, 1 an, 3 ans, 5 ans, 10 ans et depuis la création

L'encadré fournit des renseignements sur le calcul du taux de rendement pour votre contrat.

7 Cette section présente un historique des opérations effectuées dans le cadre de votre contrat depuis la date où il a été établi. Les montants des dépôts, des retraits et des augmentations/diminutions de la valeur de marché sont toujours calculés en fonction de la date du dépôt initial. Le montant total représente la valeur de marché à la date marquant la fin de la période couverte par le relevé.

8 Cette section présente toutes les opérations récurrentes effectuées dans le contrat. Ces opérations sont notamment les PB, les retraits périodiques, les paiements de revenu et les transferts automatiques du fonds Achats périodiques par sommes fixes. Si aucune opération récurrente n'est prévue dans le contrat, la mention «Aucune opération récurrente» s'affiche.

Protection FPG Sun Life Contrat n° 17000001 CLIENT

### Composition des fonds détenus dans votre contrat

Catégorie d'actif

100,00 % Portefeuilles Granite 141 972,21 \$

### Comparaison de la période en cours avec la période précédente en fonction de chaque fonds

Nom du fonds (code du fonds)	La valeur de marché de vos placements
Fonds revenu élevé Granite Sun Life Frais de souscription réduits (S5334)	31 décembre 2019 141 972,21 \$ 31 décembre 2018 141 037,23 \$
Valeur de marché totale de votre contrat	31 décembre 2019 141 972,21 \$ 31 décembre 2018 141 037,23 \$

### Votre taux de rendement personnel

Pour votre contrat

Période	ACJ	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Rendement	-2,04 %	0,15 %	-2,04 %	2,11 %	-	-	2,01 %

Protection FPG Sun Life Contrat n° 17000001 CLIENT

### Votre taux de rendement personnel - suite

Pour chaque fonds dans lequel vous avez investi

Nom du fonds (code du fonds)	ACJ	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds revenu élevé Granite Sun Life Frais de souscription réduits (S5334)	-2,04 %	0,15 %	-2,04 %	2,11 %	-	-	2,01 %

*i* Ce taux de rendement est calculé selon la méthode du taux de rendement pondéré en dollars. Tous les taux de rendement sont annualisés, sauf pour les périodes de moins d'un an. Le ratio des frais de gestion (RFG) a été déduit des rendements présentés. Pour en savoir plus, consultez la section Renseignements importants à la fin du relevé.

### Historique des opérations effectuées dans le cadre du contrat

Opérations effectuées dans le cadre de votre contrat depuis qu'il a été établi le 24 décembre 2015

Opérations effectuées	Montant
Dépôts depuis que votre contrat a été établi	151 551,23 \$
Retraits depuis que votre contrat a été établi	-17 500,00 \$
Augmentation de la valeur de marché	7 920,98 \$
Valeur de marché de votre contrat au 31 décembre 2019	141 972,21 \$

Dépôts depuis que votre contrat a été établi argent que vous avez versé au contrat (y compris les transferts entrants) de même que les dépôts/transferts relatifs à des unités sans FSD.  
Retraits depuis que votre contrat a été établi argent que vous avez retiré du contrat (y compris les transferts sortants), de même que les frais payés, les taxes et les retraits/transferts d'unités sans FSD.

### Sommaires de vos opérations récurrentes

Type d'opération	De nom du fonds (code du fonds)	À nom du fonds (code du fonds) ou contrat n°	Fréquence	Montant
Retrait automatique	Fonds revenu élevé Granite Sun Life Frais de souscription réduits (S5334)		Mensuelle	500,00 \$

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie  
a/s 30, rue Adelaide Est, bureau 1,  
Toronto (Ontario) MSC 3G9 T: 1-844-FPG-IFSL (1-844-374-1375)

000001-000127\_1\_64\_179

Page 5 de 8

**9** Cette section du relevé présente un sommaire des opérations effectuées dans votre contrat pendant la période couverte par le relevé. Chaque type d'opération fait l'objet d'une description dans un encadré sous le tableau.

**10** Cette section présente les renseignements concernant chaque opération effectuée pendant la période couverte par le relevé. Cela comprend les taxes, les frais et les commissions. Le solde d'ouverture est toujours indiqué en fonction de la date marquant le début de la période couverte par le relevé.

**11** Dans les deux dernières sections du relevé, vous trouverez des renseignements importants concernant votre contrat, votre relevé et vos fonds. Elles vous indiquent aussi où obtenir des renseignements supplémentaires.

Protection FPG Sun Life
Contrat n° 17000001
CLIENT

**Sommaire des opérations effectuées dans le cadre du contrat**

Nom du fonds (code du fonds)	Dépôts/ transferts entrants	Retraits/ transferts sortants	Transferts entrants - entre fonds	Transferts sortants - entre fonds
Fonds revenu élevé Granite Sun Life Frais de souscription réduits (SS334)	9 398,03 \$	-5 500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

**i** Le **code de fonds** identifie le fonds et l'option de frais de souscription pour le placement.  
 Un **transfert** désigne les transferts d'argent entrants et sortants dans le cadre d'un contrat.  
 Un **transfert entre fonds** désigne les transferts d'argent entre fonds de codes différents dans le cadre d'un contrat.

**Renseignements sur les opérations effectuées au titre de votre contrat**

Date de l'opération	Description	Montant brut	Déductions	Montant net	Valeur unitaire	Nombre d'unités	Solde des unités
<b>Fonds revenu élevé Granite Sun Life Frais de souscription réduits (SS334)</b>							
1 <sup>er</sup> janv. 2019	Solde d'ouverture	-	-	-	-	-	13 708,507
10 janv. 2019	Retrait automatique Retenue d'impôt fédéral	-500,00 \$	-500,00 \$	-450,00 \$	10,325 \$	-48,427	13 660,080
12 févr. 2019	Retrait automatique Retenue d'impôt fédéral	-500,00 \$	-500,00 \$	-450,00 \$	9,917 \$	-50,418	13 609,662
5 mars 2019	Transfert entre REER	1 657,56 \$	0,00 \$	1 657,56 \$	10,078 \$	164,468	13 774,130
5 mars 2019	Transfert entre REER	1 797,04 \$	0,00 \$	1 797,04 \$	10,078 \$	178,308	13 952,438
5 mars 2019	Transfert entre REER	1 752,34 \$	0,00 \$	1 752,34 \$	10,078 \$	173,873	14 126,311
5 mars 2019	Transfert entre REER	3 352,51 \$	0,00 \$	3 352,51 \$	10,078 \$	332,646	14 458,957

**Rapports financiers**

Les rapports financiers comprennent les états financiers annuels audités et les états financiers semestriels non audités, et sont accessibles à [fpgsunlife.ca](http://fpgsunlife.ca). Vous pouvez aussi les demander par écrit à la Sun Life à l'adresse indiquée ci-dessous.

**Renseignements importants**

Veillez conserver le présent relevé pour vos dossiers. Même si nous prenons soin de nous assurer de l'exactitude des renseignements figurant sur ce relevé, nous ne pouvons pas être tenus responsables des erreurs ou des inexactitudes qu'il contient. Avant de verser des prestations au titre de votre contrat de fonds distincts, nous vérifierons tous les renseignements. Les montants peuvent varier une fois le traitement final effectué. Toutes les valeurs indiquées sont en date de ce relevé.

Il est important d'examiner attentivement votre relevé. Si certains renseignements diffèrent de ceux qui figurent à vos dossiers, veuillez communiquer avec votre conseiller dans les 60 jours suivant la date de votre relevé.

Le présent relevé est fourni à titre indicatif seulement et il ne doit pas être utilisé aux fins de déclaration fiscale. L'information qu'il contient vous aidera à déterminer si vous êtes sur la bonne voie pour atteindre vos objectifs en matière de placement.

Les retenues d'impôt effectuées durant l'année peuvent ne pas suffire à remplir vos obligations fiscales auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et de l'autorité fiscale de la province applicable. Vous devrez peut-être payer plus d'impôt, selon votre situation particulière. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller fiscal.

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Si vous détenez des fonds immobilisés dans votre contrat, nous pourrions être tenus de payer la prestation de décès à votre conjoint survivant, même si vous avez désigné un autre bénéficiaire.

Pour en savoir plus sur les frais associés aux différentes opérations, consultez les documents Notice explicative et contrat et Aperçu du fonds.

L'objectif de placement, les frais de gestion et le ratio des frais de gestion du fonds sont indiqués dans le document Aperçu du fonds applicable, accessible à [fpgsunlife.ca/af](http://fpgsunlife.ca/af). Pour connaître les options de placement, rendez-vous à [fpgsunlife.ca/optionsplacement](http://fpgsunlife.ca/optionsplacement).

Ce contrat pourrait être à l'abri d'une saisie par des créanciers. Les droits du rentier remplaçant/propriétaire successeur du contrat et des bénéficiaires dépendent des lois applicables. Veuillez consulter votre conseiller juridique pour de plus amples renseignements.

**Protection FPG Sun Life** est un contrat individuel de rente à capital variable établi par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie  
 a/3 30, rue Adelaide Est, bureau 1,  
 Toronto (Ontario) M5C 3G9 T. 1-844-FPG-IFSL (1-844-374-1375)
Page 7 de 8

La vie est plus radieuse sous le soleil